



Légende

Limite de zone ou de secteur

- Zone 1AUX
- Zone A
- Zone N
- Zone UA (UA, UAj, UAm)
- Zone UB (UB, UBj)
- Zone UE (UE, UEc)
- Zone UX

- Éléments de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé
- Éléments de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Carrière
- Zone inconstructible
- Emplacement réservé

Libellé	Bénéficiaire
Emplacement réservé n°01: Réalisation de places de stationnement	Commune



Broué

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle: 1/2000e

Arrêté le: 26 avril 2018

Enquête publique: du 29 octobre au 28 novembre 2018

Approuvé le: 25 avril 2019

Mairie de Broué
17 rue Saint-Martin
36450 Broué
Tel: 02 37 43 20 12
mairiedebroue@wanadoo.fr
www.broue-agglomeration.fr

Agglo Dreux

0 125 250 Mètres